

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE RÉGIONALE SPÉCIALE
NÉGOCIATION NATIONALE – VOTE DE GRÈVE
TENUE DU 21 SEPTEMBRE AU 12 OCTOBRE 2023

1. Présences

Le président procède à la présentation des officiers syndicaux présents;

2. Mot de bienvenue

Le président souhaite la bienvenue aux membres, il leur fait part qu'il y aura des périodes prévues pour les questions, de ne pas se gêner pour prendre parole;

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La secrétaire procède à la lecture de l'ordre du jour;

Il est proposé par appuyé par Nancy Nepveu et appuyé par Line Chalifoux d'adopter l'ordre du jour tel que présenté;

Le président demande le vote : c'est adopté.

4. Adoption des procès-verbaux :

a) Ag spéciale de négo du 6 sept au 22 sept 2022

Il est proposé par Nadine Richer et appuyé par Valery Dion Croteau, d'adopter le compte rendu du 6 septembre au 22 septembre 2022 tel que présenté.

Le président demande le vote : c'est adopté.

b) Ag spéciale de négo du 1^{er} mai au 10 mai 2023

Il est proposé par Karine Lehoux et appuyé par Nadia Weigtman, d'adopter le compte rendu du 1^{er} mai au 10 mai 2023 tel que présenté.

Le président demande le vote : c'est adopté.

5. Destruction des bulletins de vote de l'ag spéciale de négo tenue du 1^{er} au 10 mai 2023

La secrétaire explique la procédure afin de procéder à la destruction des bulletins de vote;

Il est proposé par Pascale Tessier et appuyé par Diane Séguin de procéder à la destruction des bulletins de vote de l'assemblée spéciale de négo tenue du 1^{er} au 10 mai 2023;

Le président demande le vote : c'est adopté.

6. Dépôt d'un avis de motion

Le président dépose l'avis de motion concernant la modification de l'article 22 de nos statuts et règlements afin de légitimer les séances en zoom, ainsi que l'ajout de l'article 24 pour constituer un fonds de grève local.

Il est mentionné aux membres qu'il sera important de participer aux kiosques qui seront tenus la semaine prochaine ainsi qu'aux séances zoom qui seront tenus à la fin d'octobre dans le but de discuter de l'avis de motion et de procéder aux votes;

7. Présentation du FDP

Josée Chapdeleine et André Beaudry font la présentation de Fonds de défense professionnel de la CSN. Le PowerPoint présenté fait part entre autres que le fonds a été créé en 1952 et qu'aujourd'hui plus de 300 000 membres contribuent au fonds à même les cotisations syndicales;

La secrétaire procède à la lecture des règles de participation à la grève pour obtenir les compensations monétaires du fonds de défense;

Les explications sont données et les questions sont répondues;

Il est proposé par Nadia Weightman appuyée de Nicole Mc Lean et résolu que l'assemblée générale de notre syndicat se donne les règles de participation à la grève;
Le président demande le vote : c'est adopté.

8. Vote de grève

Exercice de la grève :

Il est proposé par Valéry Dion Croteau appuyé par Nadia Weightman, que les syndicats tiennent des assemblées générales entre le 18 septembre et le 13 octobre 2023 afin de tenir un vote sur l'adoption du mandat non amendable suivant : je mandate le STTLSSS-CSN pour déclencher, au moment jugé opportun, une grève pouvant aller jusqu'à la grève générale illimitée (GGI).

Que le déclenchement de la GGI soit précédé de séquences de grève, et ce, en tenant compte de la conjoncture de négociation.

Le président demande le vote : c'est adopté.

Le ralliement :

Il est proposé par Nancy Nepveu appuyée par Valéry Dion Croteaux, que les syndicats procèdent à un vote de ralliement à l'adoption du mandat de grève par les syndicats affiliés à la FSSS-CSN, selon les modalités applicable à la fédération.

Le président demande le vote : c'est adopté.

L'Harmonisation :

Il est proposé par Karine Lehoux appuyé par Chantal Lalande que la FSSS-CSN adopte un mandat pour effectuer les travaux d'harmonisation sur le mandat de grève et sur celui de ralliement avec les autres fédérations du secteur public CSN réunies en CCSP-PSN et avec les autres organisations membres du front commun.

Le président demande le vote : c'est adopté.

9. Levée de l'assemblée

Le 12 octobre 2023 à 17h54, il est proposé par Geneviève Alain à Saint-Jérôme de procéder à la levée de l'assemblée.

Dominic Presseault
Président

Louise Filion
Secrétaire